



École du Lac-des-Fées

Procès-verbal de la séance régulière DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DU LAC-DES-FÉES ayant eu lieu le mardi 16 mai 2017 à 18h30

Étaient présents:

Membres Parents :	Mme Natasha Doyon	Mme Sandra Le Courtois
	Mme Kristin Marinacci	M. Stephen Moran
	Mme Marie-Ève Rouleau	Mme Lys Stevens
Personnel :	Mme Marlène Savard	Mme Marie-Claude Simard
	Mme Chantal Poirier	Mme Chantal Monette
	Mme Josée Bussières	Mme Sylvie Jolicoeur

Représentant de la communauté: M. Manuel Le Bris

Direction : M. Jocelyn Bourdon

Étaient absentes :

Représentant de la communauté: Mme Anne-Marie Villeneuve

Commissaire scolaire : Mme Christiane Gourde

ORDRE DU JOUR

1. Préliminaires

1.1 Présences, vérification du quorum et ouverture de la séance

Mme Sandra Le Courtois constate le quorum et déclare la séance ouverte.

Mme Sandra Le Courtois fait rapport d'une entrevue qu'elle a donnée à Radio-Canada au sujet du décès d'une cycliste sur la promenade du Lac-des-fées il y a quelques semaines. L'entrevue n'a pas encore été mise en ondes avant la tenue de la séance.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Sylvie Jolicoeur propose l'adoption de l'ordre du jour.

La proposition est appuyée par Mme Josée Bussières.

CÉ-16-17-31

Adoptée à l'unanimité

1.3 Période d'intervention du public

Aucune intervention.

1.4 Adoption du procès-verbal de la séance du 11 avril 2017

Mme Marie-Ève Rouleau propose l'adoption tel que corrigé du procès-verbal du 11 avril 2017.

La proposition est appuyée par Mme Marie-Claude Simard.

CÉ-16-17-32

Adoptée à l'unanimité

1.5 Suivis au procès-verbal du 11 avril 2017

Concernant le point 1.1 au sujet de la durée des séances régulières du Conseil d'établissement, Mme Sandra Le Courtois fait part du fait que ce n'est pas la bonne version des règles de régie interne qui sont sur le site Internet de l'école. Elle confirme que la durée prévue des réunions du Conseil d'établissement est de 90 minutes. Il faudra s'assurer de mettre sur le site Internet de l'école la dernière version des règles de régie interne.

2. Décisions et dossiers

2.1 Activité au profit des sinistrés des inondations

La tenue d'un spectacle-bénéfice du groupe Namasté au profit des sinistrés des inondations récentes est proposée par une enseignante de l'école du Lac-des-fées et membre du groupe. Les fonds amassés lors de cette activité seront versés à la Croix-Rouge.

Mme Natasha Doyon propose :

- 1) D'autoriser la tenue du spectacle-bénéfice du groupe Namasté le dimanche 28 mai de 13h à 17h dans la cour d'école (ou à l'intérieur de l'école s'il pleut).
- 2) De permettre l'envoi d'un message aux parents des élèves de l'école pour solliciter leur participation par la préparation de desserts qui seront vendus lors de cette journée.

La proposition est appuyée par Mme Kristin Marinacci.

CÉ-16-17-33

Adoptée à l'unanimité

2.2 Sortie pour le 3^e cycle

Mme Kristin Marinacci propose d'autoriser une sortie des élèves du troisième cycle à vélo jusqu'à Aylmer organisée par les enseignants d'éducation physique.

La proposition est appuyée par Mme Josée Bussières.

CÉ-16-17-34

Adoptée à l'unanimité

2.3 Sortie pour les élèves Acti-Leaders

Mme Kristin Marinacci propose d'autoriser une sortie pour les élèves Acti-Leaders à la plage du Lac Leamy ou du Parc Moussette organisée par les enseignants d'éducation physique.

La proposition est appuyée par Mme Josée Bussières.

CÉ-16-17-35

Adoptée à l'unanimité

2.4 Sortie mardi midi – pratique vélo

Mme Kristin Marinacci propose d'autoriser la sortie sur la piste cyclable du Lac-des-fées tous les mardis pour les élèves ciblés aux points 2.2 et 2.3 tous les mardis pour pratiquer le vélo en vue des sorties autorisées.

La proposition est appuyée par Mme Josée Bussières.

CÉ-16-17-35

Adoptée à l'unanimité

2.5 Approbation des frais exigés aux parents 2017-2018

M. Jocelyn Bourdon présente le document « Matériel périssable, agenda, sorties et activités éducatives 2017-2018 » qui fait état des frais exigés aux parents pour l'année scolaire à venir. Il mentionne que l'objectif à terme sera de faire diminuer les frais exigés aux parents et viser la gratuité. En contrepartie, des campagnes de financements devront venir combler les besoins qui ne seront plus payés par les parents.

Mme Chantal Poirier propose l'approbation des frais exigés tel que présentés dans le document « Matériel périssable, agenda, sorties et activités éducatives 2017-2018 ».

La proposition est appuyée par Mme Marie-Ève Rouleau.

CÉ-16-17-36

Adoptée à l'unanimité

2.6 Approbation des listes d'articles scolaires 2017-2018

Mme Sandra Le Courtois suggère d'ajouter sur chacune des listes une phrase pour indiquer aux parents que l'école du Lac-des-fées encourage la réutilisation du matériel en bon état des années précédentes.

Mme Marie-Claude Simard propose l'approbation des listes d'articles scolaires 2017-2018 (avec la modification ci-haut mentionnée).

La proposition est appuyée par Mme Sylvie Jolicoeur.

CÉ-16-17-37

Adoptée à l'unanimité

2.7 Approbation des listes des cahiers d'exercice 2017-2018

M. Jocelyn Bourdon présente les « Soumissions des cahiers d'activités – Année scolaire 2017-2018 ». Il rappelle que, pour assurer qu'un nombre suffisant de cahiers sont stockés, les librairies ont été invitées à faire une soumission pour approbation par le Conseil d'établissement. La direction de l'école communiquera la décision aux parents, mais les parents ne seront pas obligés d'acheter les cahiers à la librairie choisie.

M. Steve Moran propose le choix de la Librairie Réflexion pour l'achat des cahiers d'activités 2017-2018.

La proposition est appuyée par Mme Josée Bussières.

CÉ-16-17-38

Adoptée à l'unanimité

2.8 Budget de l'école 2017-2018

M. Jocelyn Bourdon explique brièvement le processus budgétaire et la relation avec le cadre budgétaire de la Commission scolaire adopté lors de la réunion précédente. Il présente ensuite le budget proposé dans le document « Préparation budgétaire 2017-2018. » Après discussion, quelques correctifs y sont apportés.

Mme Marie-Claude Simard propose l'adoption du budget de l'école 2017-2018.

La proposition est appuyée par Mme Marlène Savard.

CÉ-16-17-39

Adoptée à l'unanimité

2.9 Soirée reconnaissance des bénévoles

Mme Sylvie Jolicoeur propose :

- 1) que le Conseil d'établissement approuve la tenue d'une soirée de reconnaissance des bénévoles le mardi 13 juin 2017 à 19h ;
- 2) que les achats nécessaires se fassent à partir du budget de fonctionnement du Conseil d'établissement ; et
- 3) que le Conseil d'établissement autorise la présidente du Conseil à faire un achat allant jusqu'à 100 \$ afin de souligner la retraite de Mme Annette Cormier et la remercier de son implication exemplaire depuis de nombreuses années à l'école du Lac-des-fées.

La proposition est appuyée par Mme Josée Bussières.

CÉ-16-17-39

Adoptée à l'unanimité

2.10 Traiteur 2017-2018

Durant les dernières années, le nombre d'élèves se prévalant des services du traiteur a chuté de manière importante. Actuellement, comme il n'y a pas au moins 50 repas vendus par jour, cela signifie que la compagnie de traiteur n'est pas en mesure de fournir un employé chargé de la distribution des repas. Ainsi, cette responsabilité retombe sur les épaules des surveillants du diner. Étant donné que le ratio d'élèves par surveillant de diner est déjà très élevé, les membres du Conseil d'établissement jugent qu'on ne devrait pas ajouter cette tâche à leurs responsabilités actuelles.

Ainsi, M. Steve Moran propose qu'après une période de sollicitation en début d'année scolaire 2017-2018 où nous informerons clairement les parents de la situation, s'il n'y a pas au moins 50 repas vendus par jour, le service de traiteur sera annulé pour le reste de l'année scolaire.

La proposition est appuyée par Mme Chantal Poirier.

CÉ-16-17-40

Adoptée à l'unanimité

2.11 Photos 2017-2018

M. Jocelyn Bourdon fait un retour sur les expériences récentes avec différentes compagnies de photos scolaires. Il présente ensuite un tableau comparatif présentant les propositions de trois compagnies pour l'année 2017-2018.

M. Steve Moran propose d'approuver le choix de la compagnie Studio Bulle pour les photos scolaires 2017-2018.

La proposition est appuyée par Mme Sylvie Jolicoeur.

CÉ-16-17-41

Adoptée à la majorité

2.12 Bulletins papier

Le portail pour les parents de la Commission scolaire (<https://portailparents.ca/>) permettant maintenant aux parents des élèves du primaire d'accéder aux bulletins de leurs enfants via cette plateforme, Mme Marie-Ève Rouleau propose que l'école du Lac-des-fées cesse l'envoi de bulletins papier à partir du dernier bulletin de l'année scolaire 2016-2017. Cependant, les parents n'ayant pas accès à Internet pourront demander à l'école une version papier du bulletin.

La proposition est appuyée par Mme Natasha Doyon.

CÉ-16-17-41

Adoptée à la majorité

3. Informations

3.1 Rapport - comité de parents

La séance du mois de mai du comité ayant lieu ce soir, un résumé sera demandé à un parent d'une autre école et partagé avec les membres du Conseil d'établissement.

3.2 Rapport - comité CSEHDAA

Pas de représentant pour le moment.

3.3 Rapport – autres comités

- Barbecue de fin d'année

En raison de contraintes budgétaires, il n'y aura pas de barbecue de fin d'année cette année. Une activité d'olympiades sera organisée pour les élèves de l'école et sera suivie d'une collation santé.

M. Jocelyn Bourdon propose de revenir l'an prochain à la formule de barbecue du passé, c'est-à-dire un barbecue après l'école organisé par les parents bénévoles via l'organisme de participation des parents et qui ne représentait pas une dépense pour l'école.

- Cabanon écologique (mise-à-jour)

M. Jocelyn Bourdon nous informe que le projet de cabanon écologique a été mis en attente en raison du financement insuffisant. Il explore la possibilité de solliciter l'aide de la communauté pour la main d'œuvre.

3.4 Rapport du personnel

Aucun point à mentionner en particulier.

3.5 Rapport du service de garde

Aucun point à mentionner en particulier

4. Autres questions

Aucune question.

5. Correspondance

La direction remet à la présidente la correspondance lui étant destinée.

6. Levée de la séance

Mme Sylvie Jolicoeur propose la levée de la séance à 20h03.

La proposition est appuyée par Mme Lys Stevens.

La prochaine réunion aura lieu le 13 juin 2017 à 18h00.

CÉ-16-17-42

Adoptée à l'unanimité